



**T2202 Tuition and Enrolment Certificate
Certificat pour frais de scolarité et d'inscription**

Year Année 2021

Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement		11 School type Catégorie d'école 1			12 Flying school or club École ou club de pilotage				
University of New Brunswick PO Box 4400 Fredericton, NB E3B 5A3		14 Student number Numéro d'étudiant 3722778			15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarant				
					R Z				
13 Name of program or course Nom du programme ou du cours Master of Computer Science by Coursework		Session periods/ Périodes d'études	19 From YY/MM De AA/MM		20 To YY/MM À AA/MM		21 Number of months part-time/ Nombre de mois à temps partiel 0	22 Number of months full-time/ Nombre de mois à temps plein 4	23 Eligible tuition fees, part-time and full-time/ Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein 4,745.25
Student Name Nom de l'étudiant Rajat Dahiya			1	21	01	21			
Student address Adresse de l'étudiant 224-225/C-7 Sector-7 Rohini 110085 Delhi India		3							
		4							
		Totals / Totaux					24 0	25 4	26 4,745.25
<p>Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2</p> <p>Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.</p>									
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)									

See the privacy notice on the next page.

Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

T2202 (21)

Canada



**T2202 Tuition and Enrolment Certificate
Certificat pour frais de scolarité et d'inscription**

Year Année 2021

Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement		11 School type Catégorie d'école 1			12 Flying school or club École ou club de pilotage				
University of New Brunswick PO Box 4400 Fredericton, NB E3B 5A3		14 Student number Numéro d'étudiant 3722778			15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarant				
					R Z				
13 Name of program or course Nom du programme ou du cours Master of Computer Science by Coursework		Session periods/ Périodes d'études	19 From YY/MM De AA/MM		20 To YY/MM À AA/MM		21 Number of months part-time/ Nombre de mois à temps partiel 0	22 Number of months full-time/ Nombre de mois à temps plein 4	23 Eligible tuition fees, part-time and full-time/ Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein 4,745.25
Student Name Nom de l'étudiant Rajat Dahiya			1	21	01	21			
Student address Adresse de l'étudiant 224-225/C-7 Sector-7 Rohini 110085 Delhi India		3							
		4							
		Totals / Totaux					24 0	25 4	26 4,745.25
<p>Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2</p> <p>Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.</p>									
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)									

See the privacy notice on the next page.

Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

T2202 (21)

Canada

Use this area to complete your federal Schedule 11 and your provincial or territorial Schedule (S11), if applicable.

Fill in this area if you were enrolled in an institution or flying school or club certified by Employment and Social Development Canada.

I certify that I work or intend to work in the occupation of

(Type of occupation)

and was enrolled in the course identified in Box 13 to acquire or improve the skills in that occupation.

Student signature

Date (YYYYMMDD)

Personal information (including the SIN) is collected for the purposes of the administration or enforcement of the Income Tax Act and related programs and activities such as administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. Personal information may be shared for purposes of other federal Acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. Personal information may also be shared with other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in interest payable, penalties or other actions. Under the Privacy Act, individuals have the right to access their personal information, request correction, or file a complaint to the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of the individual's personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Utilisez cette section pour remplir votre annexe 11 fédérale, ainsi que votre annexe provinciale ou territoriale (S11), s'il y a lieu.

Remplissez cette section si vous étiez inscrit dans un établissement, une école de pilotage ou un club certifié par Emploi et Développement social Canada.

J'atteste que j'exerce ou que je compte exercer un emploi de

(Genre d'emplois)

et que j'étais inscrit au cours indiqué à la case 13 en vue d'acquérir ou d'améliorer les compétences professionnelles pour cet emploi.

Signature de l'étudiant

Date (AAAAMJJ)

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes tels que l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements personnels peuvent être transmis aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Les renseignements personnels peuvent aussi être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 à canada.ca/arc-info-source.

Complete this area if you are transferring unused current year amounts to a designated individual.

I designate _____, my _____, to claim:
(Individual's name) (Relationship to you)

(1) \$ _____ on line 32400 of their
(Federal tuition amount)

Income Tax and Benefit Return or on line 36000 of their federal Schedule 2, as applicable.

(2) \$ _____ on line 58600 of their provincial or
(Provincial or territorial amount)
territorial Form 428, or line 59090 of their provincial or territorial Schedule (S2), as applicable.

Note 1: The amount at line (1) above cannot be more than the maximum transferable amount of your federal Schedule 11.

Note 2: The amount at line (2) above cannot be more than the maximum transferable amount of your provincial or territorial Schedule (S11). Line (2) is not applicable to individuals who are residents of Quebec, Alberta, Ontario or Saskatchewan on December 31.

Note 3: If you did not reside in the same province or territory as the designated individual on December 31, special rules may apply. For more details, call 1-800-959-8281.

Student signature

Date (YYYYMMDD)

Personal information (including the SIN) is collected for the purposes of the administration or enforcement of the Income Tax Act and related programs and activities such as administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. Personal information may be shared for purposes of other federal Acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. Personal information may also be shared with other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in interest payable, penalties or other actions. Under the Privacy Act, individuals have the right to access their personal information, request correction, or file a complaint to the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of the individual's personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Remplissez cette section si vous transférez des montants non utilisés de l'année courante à une personne désignée.

Je désigne _____, mon (ma) _____, comme
(Nom de la personne) (Lien de parenté)
personne pouvant demander :

(1) _____ \$ à la ligne 32400 de sa
(Montants fédéraux des frais de scolarité)

Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 36000 de son annexe 2 fédérale, selon le cas.

(2) _____ \$ à la ligne 58600 de son formulaire
(Montant provincial ou territorial)
428 provincial ou territorial, ou à la ligne 59090 de son annexe provinciale ou territoriale (S2), selon le cas.

Remarque 1 : Le montant indiqué à la ligne (1) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe 11 fédérale.

Remarque 2 : Le montant indiqué à la ligne (2) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe provinciale ou territoriale (S11). La ligne (2) ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec, en Alberta, en Ontario ou en Saskatchewan le 31 décembre.

Remarque 3 : Si, le 31 décembre, vous ne résidez pas dans la même province ou le même territoire que la personne désignée, des règles spéciales pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus, composez le 1-800-959-7383.

Signature de l'étudiant

Date (AAAAMJJ)

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes tels que l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements personnels peuvent être transmis aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Les renseignements personnels peuvent aussi être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 à canada.ca/arc-info-source.